

Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 89 (1980)
Heft: 2

Anhang: Contact : Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 25.01.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

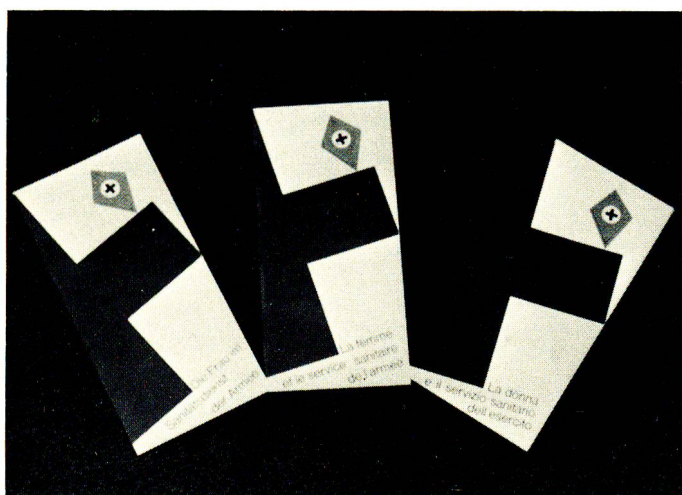
CONTACT

Bulletin d'information de la Croix-Rouge Suisse

1er mars 1980

Numéro 80

A l'échelle nationale



La femme et le service sanitaire de l'armée

Tel est le titre du nouveau dépliant dont dispose l'Office du médecin-chef de la Croix-Rouge à des fins de propagande. A ce jour, en effet, les détachements féminins du Service de la Croix-Rouge comptent 5000 femmes régulièrement incorporées, alors que l'effectif réglementaire de ces formations devrait s'élever à 7000 membres. La majorité des femmes faisant partie des détachements sont des infirmières, à côté desquelles on trouve des femmes médecins, des pharmaciennes, des laborantines, des assistantes techniques en radiologie, des aides en pharmacie, des aides de médecins, des aides dentaires, du personnel soignant auxiliaire, des éclaireuses.

Sont admises au Service de la Croix-Rouge des citoyennes suisses âgées de 18 ans au minimum et déclarées aptes au service. Le licenciement intervient à l'âge de 50 ans révolus ou de 55 ans pour les cadres, prématurément encore en cas de raison majeure: maternité par exemple.

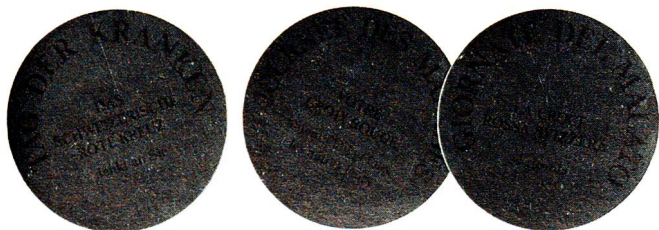
Pour marquer l'Année de l'enfant

En tant qu'ultime contribution à l'Année de l'enfant, qui s'est officiellement terminée le 31 décembre 1979, la Croix-Rouge suisse encourage la diffusion, à l'échelle nationale, du cours de «Soins aux petits enfants» que plusieurs sections de la CRS, en Suisse romande notamment, organisent depuis quelques années déjà. Ce cours de baby-sitting comporte cinq leçons de deux heures chacune: donné par des infirmières diplômées spécialement formées à cet effet, il s'adresse à des adolescents de 14 ans et plus. Ceux-ci apprennent comment s'occuper judicieusement d'enfants en bonne santé âgés de 3 mois à 6 ans: comment tenir, langer, baigner, habiller un nourrisson, comment préparer ses biberons, ses repas. Que faire quand l'enfant pleure, comment l'occuper et prévenir les accidents...



Votre Croix-Rouge, aujourd'hui et tous les autres jours

Pour marquer la Journée des malades, traditionnellement fixée au premier dimanche de mars, des volontaires des sections de la CRS distribueront dans des hôpitaux et des homes de mini-bouquets destinés à des malades chroniques qui ne reçoivent que rarement, voire jamais, de visites. C'est la troisième fois qu'a lieu cette «opération fleurs».



A l'échelle régionale

Une fois de plus, il était au rendez-vous

Au cours du premier week-end de février dernier, 15 tonnes de mimosa fleuri et cueilli sur la Côte d'Azur, se sont répandues dans les rues de Suisse romande, où 400 points de vente avaient été prévus, ainsi que dans diverses localités de Suisse alémanique. Les 15 tonnes écoulées en 1979 avaient, après déduction des frais généraux, rapporté 364 000 francs, utilisés pour des activités menées au bénéfice d'enfants et d'adolescents de condition modeste ou de santé précaire.

Fait nouveau: la création, à fin septembre 1979, d'une Commission d'organisation et de gestion de la vente du Mimosa dont le siège est à la section genevoise de la CRS et qui groupe une quinzaine de membres. Son but est de fixer les règles générales concernant l'organisation de la vente, de déterminer la répartition du produit de celle-ci, de veiller à la bonne gestion des fonds et à leur utilisation conforme au but de la vente.

Notre photo: dans une rue de La Chaux-de-Fonds, l'an dernier. Contrastes...



A l'ordre du jour: l'accueil en Suisse de réfugiés indochinois

C'était la dixième fois que les présidents ou des membres des comités de neuf sections CRS de Suisse orientale (Appenzell Rhodes Extérieures, Glaris, Grisons, Bodan-Rheinthal, Saint-Gall, Thur-Sitter, Toggenburg, Werdenberg-Sargans, Zurich-Oberland) se réunissaient pour discuter en commun, en présence d'un collaborateur du Secrétariat central, de thèmes généraux les intéressant tous. Cette rencontre régionale et annuelle eut lieu le 10 novembre 1979, à Wil. Les entretiens ont notamment porté sur les divers problèmes que posent aux sections l'accueil et l'intégration des réfugiés d'Indochine dans notre pays. Autre point traité: l'importance pour les sections de la CRS d'être bien informées de ce que fait la Croix-Rouge aussi bien à l'échelle nationale qu'internationale.

Genève

«Voyageurs en partance, abandonnez votre menue monnaie au profit de la Croix-Rouge»

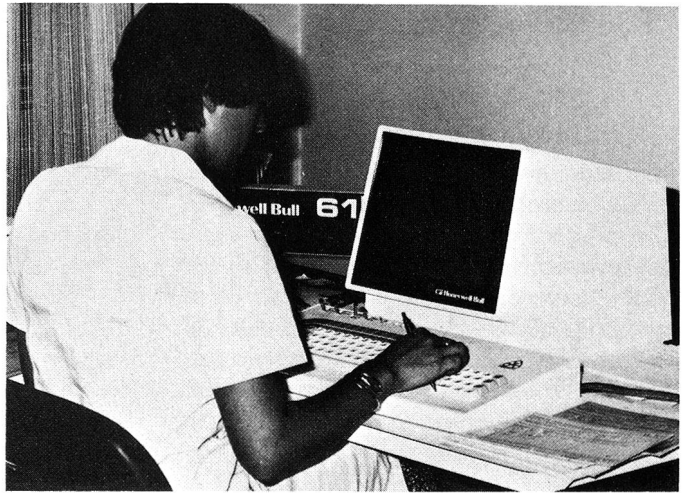
On vient de séjourner dans un ou plusieurs pays d'Europe ou d'ailleurs et on transporte dans ses poches des piécettes de monnaie diverses. Les jeter? Non, mais s'en débarrasser d'une manière élégante, oui. Depuis près d'un an et demi, les voyageurs qui quittent l'aéroport de Genève-Cointrin ont la possibilité de déposer leur petite monnaie de toute provenance dans deux tirelires se trouvant dans le hall de transit, à la demande de la direction de l'aéroport. La première tirelire a été installée à fin août 1978, la deuxième en mai 1979. En l'espace de treize mois, soit jusqu'à fin septembre 1979, ces deux tirelires ont rapporté plus de 2000 francs à la section genevoise CRS.



Lugano

L'ordinateur au service du service de transfusion de sang

Après avoir doté son centre de transfusion de centrifugeuses pour la séparation du sang, la section Croix-Rouge de Lugano a inauguré en juin 1979 un autre appareil permettant de faciliter non seulement les tâches administratives, mais le travail scientifique également. Il s'agit d'un ordinateur dont l'emploi ne présente pas de difficultés majeures et qui, à côté des opérations pratiques (données concernant les donneurs, convocations, prélèvements) permet d'intensifier la recherche dans le domaine de la thérapie transfusionnelle moderne. Grâce à son efficacité et sa gérance fonctionnelle, le centre de Lugano figure parmi les meilleurs d'Europe.



Zurich

Venez – Achetez – Aidez!

La section de Zurich de la CRS a tenu son traditionnel bazar «d'avant Noël» les 16 et 17 novembre 1979 à son siège de la Minervastrasse 99. Les clients n'eurent aucune peine à répondre aux impératifs du slogan: «Venez – Achetez – Aidez!» tant le choix des objets mis en vente était grand et varié: jeans, vêtements d'enfants, jouets, livres, arrangements floraux, pains d'épices, poupées d'étoffe, etc.

Le produit de ce bazar est réservé à l'entretien du minibus servant au transport des patients du home de jour exploité par la section zuricoise (voir *Contact* no 79).

Vevey

Mieux encore que saint Martin lui-même...

A l'occasion de la Foire de la Saint-Martin – la Foire du partage – qui eut lieu à Vevey le 28 novembre dernier, le Groupement des commerçants veveysans avait invité la population à apporter au marché couvert de la Grénette des manteaux destinés à la Croix-Rouge suisse pour son activité d'assistance. Résultat: 500 manteaux, pour la plupart en très bon état, ont pu être remis à midi déjà au collaborateur de la Centrale du matériel de la CRS, venu de Berne avec une camionnette prendre livraison de la marchandise.



Sion

La présidence change de mains

A la suite de la démission du président de section, M. Guy de Weck (à g.) – qui s'est également retiré du Conseil de direction et de la Commission des sections de la CRS –, la présidence de la section de Sion est assumée désormais par M. André Schmidt, ingénieur EPFL, 6, rue de Savièse, 1950 Sion (à dr.).

Croix-Rouge Jeunesse

800 cartes d'amitié

Dans le cadre de l'exposition que la CRS avait organisée au mois de juin 1979 à l'hypermarché Carrefour de Romanel-sur-Lausanne, la Croix-Rouge Jeunesse a invité les enfants qui s'y présentaient à préparer un message d'amitié, soit une carte-réponse illustrée, à l'intention d'un enfant étranger. Le jury constitué à cet effet eut à faire son choix parmi 800 dessins, dont 25 ont été primés. Les récompenses ont été remises le 7 novembre 1979 aux heureux gagnants qui avaient été invités à venir retirer leurs prix, offerts par la direction de Carrefour, en compagnie de leurs parents.

Croix-Rouge Jeunesse de la Société pédagogique jurassienne

Telle est la dénomination sous laquelle a été instituée, en 1975, une commission permanente chargée de gérer le Fonds Mimosa/Jura et de développer les activités Croix-Rouge dans les écoles; ses membres représentaient le corps enseignant, les sections de la Croix-Rouge suisse et celles des Samaritains. Si son activité consistait à organiser la vente et la gestion du Fonds Mimosa/Jura, elle avait pour tâche de susciter l'intérêt pour toutes les activités conformes aux objectifs de la CRJ: éducation à l'hygiène et à la santé, entraide, amitié et compréhension internationale.

A la suite de la création du canton du Jura, la Société pédagogique jurassienne et par conséquent la Commission CRJ/SPJ ont été dissoutes. Cette dernière sera remplacée dans le courant de 1980 par deux nouvelles commissions: la Commission CRJ de la Société des enseignants du Jura bernois, et la Commission CRJ, du Syndicat des enseignants jurassiens.

Du côté de nos institutions auxiliaires

Alliance suisse des Samaritains: nouveaux instructeurs et chefs-instructeurs

Tous les deux ans – ce fut le cas en 1979 –, l'ASS forme de nouveaux instructeurs et chefs-instructeurs qui sont conviés à suivre des cours de huit jours pour les premiers et de vingt-deux jours pour les seconds.

Bien que de grandes exigences soient posées à ces cadres, les deux cours furent suivis par 46 candidats instructeurs et 14 futurs chefs-instructeurs provenant de toutes les régions du pays.

Alors que le rôle des instructeurs est de s'occuper et de parfaire la formation des moniteurs Samaritains à l'échelle régionale, les chefs-instructeurs ont pour tâche de donner des cours de quatorze jours à des non-professionnels appelés à assumer les fonctions de chefs de cours et d'exercices.

Les instructeurs et chefs-instructeurs de l'ASS travaillent à titre honorifique. Seule une petite minorité d'entre eux exercent à titre professionnel une activité en rapport avec la formation.



A l'échelle internationale

Réfugiés du Sud-Est asiatique: aide de la Croix-Rouge internationale

Dans le cadre de la vaste opération de secours mise sur pied par la Croix-Rouge internationale, la Croix-Rouge suisse a délégué dans la zone frontalière khméro-thaïlandaise, au début de décembre 1979, une équipe médicale composée d'un médecin et de six infirmières dont une mise à disposition par la Croix-Rouge du Liechtenstein. Cette équipe (ci-dessous), dont la tâche consiste à assurer l'assistance médicale de base des réfugiés cambodgiens malades et sous-alimentés, a été affectée au camp de Samet où, en collaboration avec une équipe hollandaise, elle est responsable de la coordination médicale du camp.



Photos: CRS L. Colombo; M. Hofer; U. Schule; J. Christe – sections CRS Zurich et La Chaux-de-Fonds – Jean Husser, Genève – Feuille d'Avis de Vevey, Nouvelliste, Sion.